

**Citation:** Jean-François de Bastide (Ed.): "Chapitre IX.", in: *Le Monde*, Vol.3\009 (1760-1761), pp. 227-236, edited in: Ertler, Klaus-Dieter / Hobisch, Elisabeth (Ed.): The "Spectators" in the international context. Digital Edition, Graz 2011-2019, [hdl.handle.net/11471/513.20.4463](https://hdl.handle.net/11471/513.20.4463)

## Chapitre IX.

### *Lettre.*

J'AI vu, Monsieur, en lisant votre premier Cahier, que vous accepteriez volontiers des réflexions sur différentes matieres ; je souhaite que la passion que j'ai pour les Beaux Arts, & particulièrement pour l'Architecture, vous détermine à faire usage de quelques observations que j'ai faites sur ce bel Art dans mes heures de loisir : au reste je vous les adresse sans aucune espece de prétention : si vous les approuvez, je continuerai de vous en faire remettre quelques-unes, autrement je les garderai dans mon porte-feuille, & éviterai avec soin de les publier.

Ces observations ont pour objet de définir les différens genres d'Architecture, en envisageant ces genres sous une dénomination claire & précise qui mette les Amateurs à portée de considérer chaque édifice sous son véritable point de vue. Ne vous attendez pas, Monsieur, à trouver de l'ordre dans les matieres que je vous adresse, mon peu de loisir y forme un obstacle invincible : d'ailleurs la variété que je vous propose sera peut-être plus de votre goût qu'un ouvrage méthodique dont la liaison seroit nécessairement interrompue par l'abondance des objets que vous vous proposez de traiter.

Le respect que j'ai pour les décisions du Public, me fait vous prier de taire mon nom, s'il parvient jusqu'à vous : il me semble qu'avant de se nommer, il faut se mettre en état de mériter les suffrages, & je suis bien éloigné de croire les mériter encore.

Je suis, Monsieur, votre, &c.

### *Ce qu'on doit entendre par une Architecture sublime.*

Une Architecture sublime est celle qui par son aspect élève l'ame du spectateur, & le porte à une admiration contemplative dont il ne peut trop se rendre compte sans les connoissances profondes de l'art. Le genre sublime devoit être le propre de l'Architecture de nos Temples : tout devoit y paroître tracé par une main divine : leur ordonnance devoit avoir un caractere sacré qui rappelle l'homme à Dieu, à la Religion, à lui-même. Quoi qu'on en dise, certaines Eglises gothiques portent cette empreinte : qu'on y prenne garde, une grande hauteur de voûte qui élève l'ame & n'a rien de vulgaire, des nefs & des bas côtés spacieux, une lumiere modérée & analogue aux mysteres d'une religion sainte qui exige le recueillement & non la dissipation, des façades élevées & pyramidales, une symétrie intérieure, grave & réguliere, enfin une dimension réfléchie qui annonce des préceptes suivis, quoiqu'ils nous soient presq'inconnus, sont autant de beautés convaincantes qu'on remarque dans les ouvrages des XI & XII<sup>e</sup> siecles, & qui devoient peut-être déterminer le genre des monumens dont nous parlons. En effet, c'est dans nos Eglises qu'il faut de la grandeur, de la dignité, de la majesté. Par-tout ailleurs, on peut se contenter de la variété, de la beauté, de l'agrément : ici il faut nécessairement de l'unité, de la simplicité, de la décence : n'en doutons point, le choix des matieres précieuses devoit faire, pour ainsi dire, tous les frais de la décoration de nos Temples : une grand Architecture traitée avec sobriété ; peu de Sculpture, mais admirable : une distribution sage, des formes quadrangulaires : en un mot une expression, un ensemble & un aspect touchant, sont les beautés qu'on doit rencontrer dans les édifices sacrés. Un Architecte qui seroit pénétré de cet amour religieux & de cette espece de convenance si bien observée, même du tems de l'idolâtrie, s'efforceroit de peindre de nos jours & aux yeux des fideles une Architecture vraie, noble, décente, qu'on ne trouve point ou rarement

dans nos Eglises modernes, parce que communément l'architecture en est frivole & les ornemens arbitraires. Nous ne craignons point de l'avouer ici, les embellissemens de nos Temples, particulièrement leur décoration intérieure, ressemblent à des décorations théâtrales, parce qu'on ignore les beautés de convenance, parce qu'on ignore les beautés constantes & positives de son art, parce qu'on ignore les regles de la bienséance & le vrai caractere qu'il convient de donner à chaque genre d'édifice. Qu'est-ce en effet que la plus grande partie des nouvelles restaurations que l'on voit à S. Merry, à S. Sulpice, à S. Roch ? des ornemens fastidieux, sans choix, sans forme & sans vraisemblance : on remarque par-tout un amas confus de stuc, d'or en feuilles, de cartonage : des cercophages pour retable d'autels ; des dais, des campanes, des draperies leur servent de couronnement ; la décoration d'une galerie ou d'un sallon ornée de lustres, di girandoles de Torchieres, pour celle d'un chœur ; la décoration d'un boudoir pour nos Chapelles : nous le répérons, la décoration de nos Eglises, depuis 30 ans, se ressent de la frivolité de nos ornemens, de notre étude superficielle, de notre incertitude dans nos goûts. Nos Temples, nos Palais, nos Hôtels, nos petites maisons, offrent à peu près le même caractere, la même expression, la même négligence ; & à l'exception de quelques chefs-d'œuvres de Peintures & de Sculpture qui embellissent nos Eglises, & qui peut-être seroient plus convenablement placés par-tout ailleurs, on ne remarque presque point dans la composition de leur ordonnance ni l'Architecte instruit, ni l'Artiste habile.

L'on n'y voit que l'Ornemaniste subalterne, le Stucateur incertain, le Cizeleur routinier, le Doreur & le Marbrier mercenaire. C'est en vain que Lemecier & Mansard nous ont laissé pour exemple la Sorbonne, la Visitation, le Val-de-Grace ; on veut imiter l'intérieur de dedans des Invalides & celui de la Chapelle de Versailles, dans ce qu'ils ont de moins propre au genre dont nous parlons ; parce que les formes variées, les petits détails, les minuties sont plus faciles à saisir, quoiqu'elles perdent toujours à l'imitation : d'ailleurs (c'est une vérité) les imitateurs sont toujours d'infideles copistes : incapables de faire un bon choix, ils négligent les beautés essentielles & capitales, répandues dans ces monumens, pour ne s'attacher qu'aux parties de détails, plutôt le travail de l'homme en second que celui du chef de l'entreprise.

L'Architecture sublime dont nous voulons parler, est encore du ressort des Basiliques, des monumens publics, de la sépulture des grands hommes, & généralement de tous les édifices élevés pour rappeler à la mémoire des citoyens, les hauts faits, les actions éclatantes, la valeur & la bienfaisance d'un Prince, d'un héros & d'un grand Général. Enfin l'Architecture sublime doit se reconnoître par l'application des grands principes de l'art, par une belle simplicité, par des attributs puisés dans la convenance de l'édifice, par une régularité louable, par des accompagnemens assortis, par des issues spacieuses, en un mot par un ensemble que rien ne dément, uniques & immuables secrets de l'art, connus seulement des grands Architectes & que la multitude ignore.

*Ce qu'on doit entendre par une Architecture champêtre.*

On entend par une Architecture champêtre celle qui concourt à l'utilité de l'Agriculture ; celle qui dédiée à Pomone, à Flore ou aux Divinités des forêts & des bois, exprime une Architecture dans le genre pastoral ; c'est-à-dire simple dans sa décoration, solide dans sa structure & naïve dans son ordonnance ; celle qui mariée sans affection avec l'art du jardinage, présente un aspect intéressant, agréable ou séduisant, sérieux, ferme ou rustique, selon l'analogie que ces différentes expressions doivent avoir avec l'objet qui porte à bâtir dans tel ou tel lieu ; celle qui construite avec le blocage, la brique & le cailloutage, s'allie par un contraste heureux avec la culture des arbres, l'effet séduisant des eaux & les symboles du Dieu des jardins ; celle qui ayant peu d'ouvertures de portes & de croisées, annonce par son aspect un asyle recueilli, frais & tranquille, entremêlé de portiques naturels & artificiels, tels à peu près que se remarquent les bâtimens de Marly, ceux de la Ménagerie de Versailles, ceux de Sceaux, & ceux des jardins de Silvie à Chantilly : celle enfin qui toute de verdure ou de treillage, conserve néanmoins les proportions reçues en Architecture, & présente à l'œil du spectateur une variété enchanteresse propre à l'embellissement des dépendances de nos maisons de plaisance. (C)